

ADHERER A L'ASSOCIATION  
DE BIENFAISANCE

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE  
EHPAD Foyer la Perrière et Résidence des grands chênes  
7, rue de la Perrière  
44810.HERIC

L'Association est représentée par un Conseil d'Administration composé de Membres élus lors de l'Assemblée Générale.

Elle s'est donnée pour projet: **l'Accueil et l'Accompagnement de Personnes Agées.**

Elle a créé pour cela l'EHPAD **Foyer la Perrière et la Résidence des Grands Chênes.**

Le Conseil d'Administration, et plus particulièrement son Président, sont juridiquement responsables de ces établissements.

Le Directeur a pour mission d'en assurer la gestion dans le respect de la politique définie par le Conseil d'Administration. Il rend compte de son activité lors des réunions de conseil.

Les adhérents sont convoqués chaque année en Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration y rend compte de son activité et fait valider ses projets.

En adhérant à l'Association vous manifestez l'intérêt que vous portez à son projet, rappelé dans les statuts. Nous serons ainsi plus nombreux à prendre part à la destinée des établissements et à l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Pour adhérer, il vous suffit de découper et de nous retourner, complété, le bulletin de souscription ci-joint, accompagné de votre règlement.

Une souscription unique est demandée à chaque membre.

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

**NOM :**

**PRENOM :**

**ADRESSE :**

**Montant de la cotisation unique : 10 euros**

Chèque à libeller à l'ordre de :

**« Association de Bienfaisance d'HERIC »**

et à envoyer à l'adresse en tête.